



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Date de révision 09-sept.-2022

Version 4

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Wynn's Number Five Spray

Autres moyens d'identification

Code du produit WN 31002

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée See directions provided with product

Utilisations déconseillées All other applications

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur
ITW Professional Automotive Products
3606 Craftsman Blvd.
Lakeland, FL 33803

Adresse du fabricant

Fabriqué et distribué par:

Distributeur

Également distribué par:
Logistic Distribution
550 Industrial Drive
Milton, ON, Canada L9T 5A6

Numéro de téléphone de l'entreprise 863-665-3338

Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924

International Emergency:

00+1+ 813-248-0585

Contract Number: MIS0003583

Adresse e-mail: EHS@itwproap.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

| | |
|-------------------------|-------------|
| Toxicité par aspiration | Catégorie 1 |
| Aérosols inflammables | Catégorie 1 |
| Gaz sous pression | Gaz dissous |

Éléments d'étiquetage

Instructions en cas d'urgence

Mention d'avertissement

Danger

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Aérosol extrêmement inflammable

Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur

**Aspect** Clear liquid**État physique** Aérosol**Odeur** Solvant**Conseils de prudence - Prévention**

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clé

Protéger du rayonnement solaire

Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

Autres informations

Peut être nocif par contact cutané.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Nom chimique | Numéro CAS | % massique |
|--|------------|------------|
| Distillats légers (pétrole), hydrotraités | 64742-47-8 | 40 - 70 |
| Solvant naphta aliphatique lourd (pétrole) | 64742-96-7 | 10 - 30 |
| Propane | 74-98-6 | 10 - 30 |

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours**Conseils généraux**

Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact oculaire

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver la peau avec de l'eau et du savon. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans

une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion EN CAS D'INGESTION : NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Voir la section 2 pour plus d'informations.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂), Agent chimique sec, Mousse

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun(e)

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Aucun(e) en particulier.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Voir la section 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Mettre en place une ventilation adaptée. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Éviter le contact avec les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Contenu sous pression. Ne pas percer ni incinérer les récipients. Ne pas introduire d'aiguille ou d'autre objet pointu dans l'ouverture du sommet du récipient.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

Matières incompatibles Agents comburants forts

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives pour l'exposition

| Nom chimique | TLV ACGIH | OSHA PEL | NIOSH IDLH |
|--------------------|--|--|--|
| Propane 74-98-6 | : See Appendix F: Minimal Oxygen Content, explosion hazard | TWA: 1000 ppm TWA: 1800 mg/m ³ (vacated) TWA: 1000 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m ³ | IDLH: 2100 ppm TWA: 1000 ppm TWA: 1800 mg/m ³ |

NIOSH IDLH *Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie*

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques Douches
Rince-oeils
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protections en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.

Protection respiratoire Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Aérosol
Aspect Clear liquid
Odeur Solvant
Couleur Orange
Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété **Valeurs**

pH Aucune information disponible

Point de fusion / point de congélation Aucune information disponible

Point / intervalle d'ébullition > 35 °C / > 95 °F

Point d'éclair -104 °C / -155 °F

Taux d'évaporation Aucune information disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Aucune information disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité: Aucune information disponible

Remarques • Méthode

| | |
|---|-------------------------------|
| Limite inférieure d'inflammabilité | Aucune information disponible |
| Pression de vapeur | Aucune information disponible |
| Densité de vapeur | Aucune information disponible |
| Densité relative | 0.8 - 0.9 |
| Hydrosolubilité | Insoluble dans l'eau |
| Solubilité(s) | Aucune information disponible |
| Coefficient de partage | Aucune information disponible |
| Température d'auto-inflammabilité | Aucune information disponible |
| Trait d'union | Aucune information disponible |
| Viscosité cinématique | 2 mm ² /s |
| Viscosité dynamique | Aucune information disponible |
| Propriétés explosives | Aucune information disponible |
| Propriétés comburantes | Aucune information disponible |

Autres informations

| | |
|---|-------------------------------|
| Point de ramollissement | Aucune information disponible |
| Masse molaire | Aucune information disponible |
| Densité | Aucune information disponible |
| Masse volumique apparente | Aucune information disponible |
| TDAA (Température de décomposition auto-accélérée) | Aucune information disponible |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune information disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter

Chaleur excessive.

Matières incompatibles

Agents comburants forts

Produits dangereux résultant de la décomposition

Oxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

| | |
|-----------------------------|---|
| Inhalation | Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. |
| Contact oculaire | En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmolements. |
| Contact avec la peau | Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite. |
| Ingestion | En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses. |

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50, voie cutanée | CL50 par inhalation |
|--|----------------------|-------------------------|-------------------------|
| Distillats légers (pétrole), hydrotraités 64742-47-8 | > 5000 mg/kg (Rat) | > 2000 mg/kg (Rabbit) | > 5.2 mg/L (Rat) 4 h |
| Solvant naphta aliphatique lourd (pétrole) 64742-96-7 | > 5000 mg/kg (Rat) | > 2000 mg/kg (Rabbit) | > 5.28 mg/L (Rat) 4 h |

| | | | |
|--------------------|---|---|-----------------------------|
| Propane 74-98-6 | - | - | > 800000 ppm (Rat) 15 min |
|--------------------|---|---|-----------------------------|

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Effets sur certains organes cibles Système nerveux central.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 5923 mg/kg

ETAmél (voie cutanée) 2369 mg/kg

ETAmél (inhalation-gaz) 2432615 mg/l

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

40 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Mobilité

Aucune information disponible.

| Nom chimique | Coefficient de partage |
|--------------------|------------------------|
| Propane 74-98-6 | 2.3 |

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser le récipient.

Numéro de déchet EPA, États-Unis Sans objet

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque :

DOT, États-Unis

ONU/n° d'identification 1950

Nom d'expédition Aérosols, Quantité limitée (LQ)
Classe(s) de danger pour le transport 2.1

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification 1950
Nom d'expédition Aérosols, Quantité limitée (LQ)
Classe(s) de danger pour le transport 2.1

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification 1950
Nom d'expédition Aérosols, Quantité limitée (LQ)
Classe(s) de danger pour le transport 2.1

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

| | |
|-------------------------|--------------|
| TSCA | Est conforme |
| DSL/NDL | Est conforme |
| EINECS/ELINCS | Est conforme |
| ENCS | Est conforme |
| IECSC | Est conforme |
| KECL | Est conforme |
| PICCS | Est conforme |
| AICS (Australie) | Est conforme |

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Réglementations fédérales des États-Unis**SARA 313**

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit ne contient aucune substance chimique soumise aux conditions de déclaration de la loi des États-Unis et de l'article 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Catégories de danger selon SARA**311/312, États-Unis**

| | |
|--|-----|
| Danger aigu pour la santé | N° |
| Danger chronique pour la santé | Non |
| Danger d'incendie | Oui |
| Danger de dépressurisation soudaine | Non |
| Danger de réaction | N° |

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

CERCLA

Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau

Réglementations étatiques des États-Unis**Proposition californienne 65**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

| Nom chimique | New Jersey | Massachusetts | Pennsylvanie |
|-------------------------------|------------|---------------|--------------|
| Propane 74-98-6 | X | X | X |
| Solvant Stoddard 8052-41-3 | X | X | X |

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide Sans objet

Classe de danger SIMDUT

Non contrôlé

| |
|--|
| 16. AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION |
|--|

| | | | | |
|-------------|----------------------------|------------------|---------------------|------------------------------|
| NFPA | Dangers pour la santé 2 | Inflammabilité 4 | Instabilité 0 | - |
| HMIS | Dangers pour la santé 2 | Inflammabilité 4 | Dangers physiques 0 | Protection individuelle B |

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis)
HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 09-sept.-2022

Avis de non-responsabilité

Avertissement Illinois Tool Works Inc. estime que les informations contenues dans cette fiche technique sont exactes à la date de compilation. Cependant, Illinois Tool Works Inc. ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations. L'utilisateur est responsable d'évaluer si ces informations ou ce produit sont adaptés à un usage particulier et adaptés à une utilisation ou une application particulière. Les informations contenues dans cette fiche technique peuvent ne pas être valides si ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou dans des processus pour lesquels il n'a pas été conçu. Illinois Tool Works Inc. décline toute responsabilité pour les dommages indirects ou accessoires de quelque nature que ce soit, y compris la perte de profits, résultant de la vente ou de l'utilisation de ce produit. Assurez-vous d'avoir la version la plus récente de cette fiche technique en nous contactant ou en consultant notre site Web.

Fin de la Fiche de données de sécurité